



Des retraités du Groupe Capgemini heureux de se retrouver, de partager et d'agir, curieux de découvrir et d'entreprendre.



Gérer ton départ en retraite de Capgemini

Tu es salarié de Capgemini, ou de l'une de ses filiales en France, et tu te poses des questions sur les modalités de ton départ en retraite.

La réglementation sur ce sujet en France est complexe et changeante. Le groupe a prévu un certain nombre d'accompagnements.

Pour que tu t'y retrouves, CGRET met à ta disposition plusieurs documents :

- un [Petit Guide de Départ à la retraite](#); en 8 pages, il te récapitule les informations clés à connaître,
 - avant de décider le moment de son départ,
 - pour notifier son départ et terminer son contrat de travail
 - après la fin du contrat de travail jusqu'à l'obtention de tous ses droits.
- une [présentation des activités](#) de **MAXIMIS**. Maximis est le prestataire que Capgemini a retenu pour accompagner les futurs retraités, pour les aider à analyser leur situation et à définir la meilleure approche pour la gestion de leur retraite.
- une présentation des [différentes formules de retraite progressive et temps partiel](#). Ce sujet, qui tient à la fois de la réglementation en France et de l'accord entre le groupe et les partenaires sociaux (accord GEPPMM), est complexe et fait l'objet d'ajustements nombreux. Ce document précise quelques principes que tu dois approfondir avec ton responsable RH.

Le départ en retraite est le début d'une nouvelle étape de l'existence, tout aussi riche en termes d'expériences humaines. A toi de l'organiser au mieux pour en tirer le plus de satisfactions. A cette fin nous te communiquons :

- Une [présentation des activités de CGRET](#). Ces activités sont organisées entre personnes disposant de cultures semblables après des expériences analogues et qui ont donc des intérêts et des attentes semblables.
- Pour les salariés de Capgemini Applications, [les conditions d'accès prolongé aux prestations du Comité Social et Economique](#).